
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

29 AVRIL > 12 MAI 2025

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)



mardi 29 avril 2025

Un 9e point de compostage installé rue de l'Yser
(201 mots)

Page 5



vendredi 2 mai
2025

Habitat, mobilités douces et initiatives culturelles

(294 mots)

Réunis à la salle polyvalente de Viterne, les élus de la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) ont ciblé leurs débats sur l'habitat, les...

Page 6



mardi 6 mai 2025

Le parking de l'ancien Aldi retourné : ce ne sont pas les sangliers ! (210 mots)

Avec une certaine surprise, promeneurs et automobilistes qui empruntent la nouvelle voie longeant l'ex-Aldi ont pu constater que les caravanes qui en...

Page 7



mercredi 7 mai
2025

Opération Remise en selle : retrouver la confiance sur un vélo (365 mots)

En symbiose avec le programme SRAV (Savoir rouler à vélo) impulsé par le gouvernement depuis cinq ans, la communauté de communes Moselle et Madon...

Page 8



jeudi 8 mai 2025

Un violoncelle au relais de la Petite enfance

(154 mots)

Venant de Viterne, Xeulley, Bainville et Méréville, sept assistantes maternelles et 15 enfants ont répondu à l'invitation de Sophie et du REP pour...

Page 9



vendredi 9 mai
2025

La Croix-Blanche fait son tour pour apprendre les gestes qui sauvent (333 mots)

La Croix-Blanche 54, dont la section nancéenne est basée à Neuves-Maisons, est toujours à la pointe des initiatives dans sa mission de sauver des...

Page 10



lundi 12 mai 2025

Un nouveau point de compostage place des Tricoteries (342 mots)

Une vingtaine d'habitants très intéressés est venue assister à la présentation effectuée par Claire Malary, chargée de la prévention des déchets à la...

Page 11

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(2 articles)



vendredi 9 mai
2025

La nouvelle cour de l'école : végétalisée, originale et ludique (293 mots)

L'histoire commence pendant la période du Covid. La commune menait alors une procédure de reconnaissance d'espace naturel sensible avec la communauté...

Page 13



samedi 10 mai 2025

À Richardménil, un pôle pluriprofessionnel à construire entièrement (328 mots)

Le 26 mai, le conseil municipal de Richardménil aura à autoriser l'acquisition, avec ou sans partenaire, à un tarif de 1 200 € brut du m², du...

Page 14

ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)



mercredi 30 avril
2025

Transport : une étape historique pour l'harmonisation du réseau Stan (375 mots)

Séance expresse pour le conseil communautaire de la Codecom du Bassin de Pompey (CCBP) justifiée par des délais de calendriers. ► Délégation de...

Page 16

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE
ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Un 9^e point de compostage installé rue de l'Yser

La ville de Neuves-Maisons poursuit son engagement en faveur de la réduction des déchets avec l'inauguration de son 9^e point de compostage partagé, situé rue de l'Yser.

À cette occasion, Claire Malary, du service « prévention déchets » de la Communauté de communes Moselle et Madon, accompagnée d'Étienne Thil, délégué communautaire, a présenté aux habitants les bacs de compostage et expliqué leur fonctionnement.

Les citoyens volontaires, formés pour devenir référents de site, veilleront au bon usage de cet équipement.

Ce nouvel espace permet aux riverains de déposer leurs déchets organiques afin de les valoriser localement en compost, un geste simple et concret pour réduire la part des biodéchets dans nos poubelles.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 1^{er} janvier 2024, chaque foyer est en effet tenu de trier ses déchets alimentaires, dans une dynamique de transition écologique renforcée.

Avec ce 9^e point de compostage, Neuves-Maisons et la Communauté de communes Moselle et Madon réaffirment leur volonté d'accompagner les

habitants dans l'adoption de nouveaux comportements respectueux de l'environnement. ■



Claire Malary captive son auditoire en expliquant les bons gestes du compostage lors de l'ouverture du 9^e point, rue de l'Yser.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—COM COM MOSELLE ET MADON

Habitat, mobilités douces et initiatives culturelles

Réunis à la salle polyvalente de Viterne, les élus de la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) ont ciblé leurs débats sur l'habitat, les mobilités douces et le soutien culturel. Le conseil a approuvé la convention de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat renouvellement urbain (OPAH-RU) engagée dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » pour Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent. Une enveloppe prévisionnelle de plus de 2,49 millions d'euros de l'ANAH et près de 788 000 euros de la CCMM permettra de soutenir la réhabilitation de 102 logements sur cinq ans.

En parallèle, un règlement précisant les primes d'attractivité pour la rénovation qualitative des logements sur l'ensemble des 19 communes a été validé. Parmi les aides, jusqu'à 5 000 € pourront être octroyés pour la restructuration d'immeubles. La CCMM a également instauré des sanctions administratives pour renforcer le dispositif du permis de louer. Désormais, les propriétaires contrevenants s'exposeront à des amendes pouvant aller de 1 500 € jusqu'à 15 000 € en cas de récidive, renforçant ainsi la lutte contre le mal-logement.

Concernant les mobilités durables, des ajustements ont été apportés aux dispositifs d'aide à l'acquisition de vélos et de location longue durée de vélos à

assistance électrique (VAE). Les factures devront désormais dater de moins d'un an pour bénéficier de l'aide. Le service de location de VAE évolue pour mieux répondre à la demande.

Enfin, dans le cadre du Fonds d'initiatives culturelles, la CCMM a attribué des subventions pour soutenir plusieurs projets : le festival de musique organisé par l'ACREA à Frolois (710 €) ; les expositions et ateliers de peinture et patrimoine lorrain à Messein (540 €) ; la nouvelle formule du festival Révélation porté par l'association AIA à Neuves-Maisons (1 350 €) ; le concert réunissant une vingtaine de chorales, organisé par Amarelli de Méréville (525 €). ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Le parking de l'ancien Aldi retourné : ce ne sont pas les sangliers !

Avec une certaine surprise, promeneurs et automobilistes qui empruntent la nouvelle voie longeant l'ex-Aldi ont pu constater que les caravanes qui en occupaient tout le parking étaient parties. Vers Toul, nous indique le maire André Bagard. Les anciens occupants y ont trouvé un nouveau terrain.

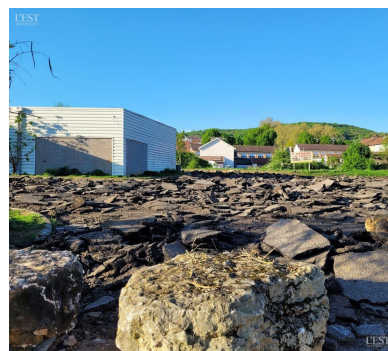
Et avec le même étonnement, on contemple à la place du revêtement un champ de bitume complètement retourné et concassé. Ce n'est évidemment pas l'œuvre d'une horde de sangliers géants, mais celle d'engins de travaux publics.

Empêcher toute occupation illégale

Pourquoi ce terrassement ? Il s'agit de sécuriser le terrain et d'empêcher toute occupation illégale, explique la communauté de communes (CCMM) dans l'attente de la démolition des anciens magasins Aldi et Vivamod. Car ce terrain, acheté par l'EPFGE (établissement public foncier du Grand Est) est dans le périmètre de la future cité inclusive, projet porté et géré par la communauté de communes.

À l'heure actuelle, les services de la CCMM travaillent sur les

différents diagnostics. Cette phase terminée, « on pourra mettre en place le programme de déconstruction. » ■



Plus de caravanes, mais un revêtement complètement défoncé pour des raisons de sécurité, sur le parking des anciens magasins Aldi et Vivamod.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MOSELLE ET MADON

Opération Remise en selle : retrouver la confiance sur un vélo

Redonner confiance aux adultes sur un vélo : tel est l'objectif de l'opération « Remise en selle », de la communauté de communes Moselle et Madon.

En symbiose avec le programme SRAV (Savoir rouler à vélo) impulsé par le gouvernement depuis cinq ans, la communauté de communes Moselle et Madon encourage activement l'utilisation de la bicyclette. Pour développer l'éducation des jeunes à ce type de mobilité, Jean-Yves Oudot, éducateur sportif communautaire au CIAS, accompagne depuis plus de dix ans des classes du territoire sur des projets vélo. Ils rencontrent chaque fois le même enthousiasme, et la demande augmente même pour tous les niveaux du primaire.

Pourtant, tout le monde n'a pas eu la chance d'être accompagné dans cet apprentissage. Certains ne pratiquent plus à cause d'une mésaventure, chute, crevaison, sensation d'insécurité... « C'est pourquoi, au-delà des sorties scolaires, nous souhaitons élargir l'offre d'accompagnement à tous ceux qui, avec l'arrivée des beaux

jours, ont envie de reprendre la pratique du deux-roues. »

Céline a testé la formule (gratuite). Depuis une lourde blessure au bras, elle craint de retomber. L'aide de l'éducateur lui a permis de surmonter son appréhension et se remettre en selle. Elle a enfourché un vélo aux roues arrière maintenues et s'est remise à pédaler, une première depuis longtemps.

Identifier ses blocages

Au cours de cette séance, elle a pu identifier ses blocages, étape incontournable pour démarrer le processus. Il peut s'agir d'un problème d'équilibre, de coordination motrice, de peur de tomber ou de s'insérer dans la circulation, ou encore d'une méconnaissance de la pratique du vélo.

« L'action "Remise en selle", c'est à la fois un objectif de pratique douce, un aboutissement personnel et un enjeu de santé, car faire du vélo favorise

le bien-être », souligne Jean-Yves Oudot. Chacun, grâce à cet accompagnement, pourra retrouver le plaisir des premiers coups de pédale, en toute confiance.

La première séance se déroule au LEMM, place des Tricoteuses à Chaligny.

L'inscription est obligatoire. Pour toute précision, renseignement complémentaire et réservation : Tél. 09 74 36 04 50 ou animationsportive@cc-mosellemadon.fr ■



Accompagnée par Jean-Yves Oudot, Céline a donné ses premiers coups de pédales après une longue interruption : surprise, plaisir et fierté.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—VITERNE

Un violoncelle au relais de la Petite enfance

Venant de Viterne, Xeulley, Bainville et Méréville, sept assistantes maternelles et 15 enfants ont répondu à l'invitation de Sophie et du REP pour une matinée d'éveil musical. Une invitée surprise, Bénédicte, secrétaire de mairie, et ses violoncelles. Les enfants étaient autour d'une étrange valise rouge, Bénédicte leur fait découvrir le grand violoncelle en interprétant un air avec ses doigts puis elle leur montre un archer fait avec des crins de chevaux. Elle joue des comptines en accompagnant Sophie qui chante et Céline les rejoint avec son uku-

léélé. Les enfants frappent dans leurs mains. Un petit violoncelle permet aussi aux petits d'essayer de pincer et tendre une corde, un son sort et là c'est un moment intense pour ce petit musicien en herbe. ■



Petits et grands essaient de faire sortir un son du petit violoncelle

Plus de photos sur
www.estrepublicain.fr





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MOSELLE ET MADON

La Croix-Blanche fait son tour pour apprendre les gestes qui sauvent

Le Secour'Tour Moselle Madon, proposé par l'association la Croix-Blanche, va permettre aux habitants du secteur de s'initier gratuitement aux gestes de premiers secours.

La Croix-Blanche 54, dont la section nancéenne est basée à Neuves-Maisons, est toujours à la pointe des initiatives dans sa mission de sauver des vies. Une dynamique portée par l'engagement, la jeunesse et la passion de ses membres.

Dernière en date, l'idée d'un « Secour'Tour », qui va se déployer à partir de la fin mai sur cinq communes de Moselle et Madon. « Le pôle formation propose pour tous les volontaires une initiation gratuite de deux heures aux gestes qui sauvent », explique Satine Bertrand, chargée de communication de l'association. « Ils apprendront à protéger - se protéger et protéger la victime -, à alerter efficacement les secours et à mobiliser les témoins pour, par exemple, aller chercher un défibrillateur. Ils

verront aussi comment réagir face à une hémorragie avec la pose d'un garrot maison ou face à une victime inconsciente, qu'elle respire ou non, et à la mettre en position de sécurité. » La formation sera dispensée par des formateurs brevetés de la Croix-Blanche, assistés par des aides formateurs.

« Le nombre de participants est limité à 10. Ça marche plutôt bien, nous avons déjà des inscrits dans à peu près toutes les communes, » annonce Satine Bertrand. Une belle occasion de devenir acteur du secours au quotidien !

Ouvert à tous, à partir de 10 ans, le Secour'Tour se déploiera les samedis de 10 h à midi dans les communes suivantes : Chaligny le 31 mai à l'école maternelle du Val Fleurion,

Neuves-Maisons le 14 juin à la MVA, Sexey-aux-Forges le 21 juin, Maron le 28 juin, Frolois le 5 juillet. ■



Satine Bertrand présente l'affiche du Secour'Tour en Moselle et Madon. Première session gratuite : le 31 mai à Chaligny.

Pour s'inscrire : sur le site de la Croix Blanche Nancy, à l'accueil de votre mairie, ou par le QR code présent sur l'affiche apposée en mairie.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Un nouveau point de compostage place des Tricoterie

Chaligny compte actuellement deux sites de compostage mis à disposition par la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM), l'un derrière la salle polyvalente, l'autre place des Tricoterie. Ce dernier a été installé récemment au cœur des immeubles, remplaçant celui du jardin de la Filoche.

Une vingtaine d'habitants très intéressés est venue assister à la présentation effectuée par Claire Malar, chargée de la prévention des déchets à la CCMM, avec sa collègue Lise Perrin.

Pourquoi et comment composter ? Une enquête de l'ADEME a évalué à 30 % la part des déchets organiques dans nos poubelles. « Brûler ces déchets dans les centres de traitement, c'est brûler de l'eau, » souligne Claire Malar, qui rappelle qu'en France, le tri des biodéchets est devenu obligatoire au 1^{er} janvier 2024.

Trois bacs spécifiques

Le site se compose de trois bacs dont la technicienne explique les spécificités : un bac pour déposer ses déchets alimentaires, un autre pour y prendre le broyat à répandre

sur les déchets déposés, un troisième pour y transférer le compost en voie de constitution. Un outil sert à remuer le premier bac : ce sera la tâche hebdomadaire des « référents », dont Christine le Guenn, une habitante qui s'est portée volontaire.

Claire liste aussi les types d'aliments autorisés dans le bac n° 1 et précise qu'ils doivent être en morceaux. Et surtout pas de litières animales, qui rempliraient trop vite le bac et dégageraient des odeurs indésirables.

Composter, c'est un moyen de réduire le contenu de sa poubelle d'environ 60 kg par an, et donc sa taxe sur les ordures ménagères. C'est aussi un moyen de fabriquer l'humus qui nourrira nos plantes et plantations.

Bientôt un troisième site route de la Mine

Un 3^e site de compostage, prévu au pied des immeubles route de la Mine, est en attente d'un(e) 2^e bénévole référent. Si vous êtes volontaire pour co-assurer cette fonction, contactez Claire Malar, CCMM (tél. 03 83 26 45 00) ou Thomas Dethorey, Covalom, (Tél. 03 54 95 62 41). ■



Claire Malar a expliqué le fonctionnement du site de compostage installé place des Tricoterie.



COMMUNES MOSELLE ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHAVIGNY

La nouvelle cour de l'école : végétalisée, originale et ludique

L'histoire commence pendant la période du Covid. La commune menait alors une procédure de reconnaissance d'espace naturel sensible avec la communauté de communes de Moselle et Madon et le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. Elle était également investie dans une campagne de désimperméabilisation des sols avec les entreprises, mais aussi les habitants, dans les projets d'urbanisme.

En 2021, la décision de végétaliser et de perméabiliser la cour de l'école élémentaire du Chatel est venue tout naturellement, avec l'aide précieuse, comme toujours, du Conseil pour l'architecture, l'urbanisme et l'environnement 54. A suivi le lancement de la pré-étude avec trois bureaux d'études : ABIES Paysage, Sens et Paysage, Consilium.

Puis les travaux ont démarré avec les entreprises Eiffage, Idverde, Socotec et Laboroute.

Ce fut un projet participatif avec l'aide des écoliers qui ont travaillé sur leur « cour idéale » et avec celle des enseignants et représentants de parents d'élèves qui ont planché sur cet aménagement.

Participatif et novateur

C'est un projet novateur et ambitieux : perméabilisation des sols, végétalisation, captation des eaux de pluies de toiture, remplacement de l'ensemble des canalisations internes, aménagement des aires de jeux, création de noues paysagères. Mais c'est aussi un projet long et coûteux de 478 000 € HT, financé à presque 80 % par les services de l'Etat via la dotation d'équipement, la Région Lor-

raine et l'Agence de l'eau Rhin Meuse.

« Le résultat est à la hauteur des attentes collectives » ont souligné le sénateur Olivier Jacquin et Audrey Bardot, présidente du Comité de bassin Rhin-Meuse, en présence de maires du territoire de Moselle et Madon, d'élus, d'entreprises, de maîtres d'œuvre et de paysagistes. ■



Hervé Tillard, Audrey Bardot et Olivier Jacquin à l'inauguration de la cour d'école végétalisée. (Plus de photos sur notre site).





À Richardménil, un pôle pluriprofessionnel à construire entièrement

Le 26 mai, le conseil municipal de Richardménil aura à autoriser l'acquisition, avec ou sans partenaire, à un tarif de 1 200 € brut du m², du rez-de-chaussée de l'immeuble où, dans le bulletin communal de janvier, le maire annonçait l'implantation d'un futur pôle pluriprofessionnel de santé.

À Richardménil, comme à Saint-Max, les besoins en offres de soin ne sont pas encore criants. Trois médecins généralistes y exercent et n'ont pour l'heure pas souhaité déménager leur activité. Le maire Xavier Bousset anticipe leur relève à la faveur d'un projet immobilier entrepris par un promoteur privé, en sortie d'autoroute et bordure de l'axe principal du village.

Le plan initial prévoyait des cellules commerciales là où seront finalement aménagés di-

vers cabinets de consultations médicales. Combien et comment ? Cela reste à définir en fonction des manifestations d'intérêt.

Par ce choix, le maire espère aussi calmer les inquiétudes des proches voisins du site qui ont exprimé, dans une pétition, des craintes quant à la dégradation de leur cadre de vie du fait de cette construction en surplomb des leurs. Craintes que le maire explique avoir considérées en allant demander au promoteur, « un enfant du village », d'opérer des ajustements pour préserver la tranquillité du quartier. Se disant homme de parole, celui-ci assure que deux balcons problématiques car situés à 5,5 mètres de la maison la plus exposée vont disparaître du plan à l'arrivée.

La première pierre pourrait être posée mi-juin pour une livraison de chantier en décembre 2026. Ce qui laisse aux soignants partant pour s'installer de penser l'aménagement de cette surface de 540 m². Dont le maire précise qu'elle comprendra une salle de réunion car « les contacts avec les premiers soignants intéressés ont montré un vrai attrait pour un possible travail en équipe ». Une sollicitation de l'Agence régionale de santé est envisagée par la suite. ■



L'aspect extérieur du futur pôle médical de santé.

par Claire Fiorletta



ACTUALITÉS DIVERSES



POMPEY ET ENVIRONS—BASSIN DE POMPEY

Transport : une étape historique pour l'harmonisation du réseau Stan

Lors d'une séance expresse mais stratégique, le conseil intercommunautaire a validé plusieurs délibérations importantes, dont la mise en œuvre d'une procédure commune de délégation de service public pour les transports en commun. Une avancée jugée historique par les élus.

Séance expresse pour le conseil communautaire de la Codecom du Bassin de Pompey (CCBP) justifiée par des délais de calendriers.

► Délégation de service public pour les transports.

Parmi les six questions à l'ordre du jour figurait notamment le choix de la nouvelle forme de marché de délégation de service public pour les transports, passé par le Syndicat mixte des Transports et désormais la Métropole du Grand Nancy, pour le réseau Stan.

Valentin Dethou, 1^{er} vice-président délégué aux mobilités et à l'intermodalité au sein de la Codecom, n'hésite pas à qualifier cette nouveauté « d'étape historique ». « Une procédure commune entre ce Syndicat (CC Bassin de Pompey, Communauté de Communes Seille et Vermois, Communauté de Communes Moselle et Madon) et le Grand Nancy fait monter d'un cran notre politique en matière de transport en commun. Elle aura pour objectifs

d'harmoniser les principes contractuels et les procédures associées, de faciliter les contrôles et la communication de données, et d'offrir des meilleures conditions tarifaires. » Et, ça tombe bien, les contrats actuels de chaque collectivité viennent tous à échéance le 31 décembre 2026.

« Bien entendu, il s'agira d'un marché à lots et chaque titulaire gèrera sa propre partie. »

Valentin Dethou a ensuite expliqué le choix d'un marché de délégation de service public par rapport à un simple marché. Laurent Trogrlic, président de la Codecom du Bassin de Pompey, a salué « cette étape importante et a dit sa satisfaction de la mise en commun de cette procédure qui permettra de mieux coordonner nos services de transport ».

Délibération votée à l'unanimité.

► **Aménagement.** A l'ordre du jour également : la désignation de la SPL (Société Publique Lorraine) Nancy Sud pour une étude de programmation et de valorisation de l'îlot Limon à Pompey, comme le permet l'adhésion de la CCBP à cet organisme. Coût : 11 200 € TTC.

XXX

XXXX ■



La réunion de conseil a été principalement consacrée au nouveau contrat de délégation de services pour les transports en commun.

